



INTENCIAL
PATRIMOINE

**COMPTE-TITRES
PERSONNES MORALES**
(09/2018)

Le compte-titres bénéficie d'une mise en place simple et rapide, d'une disponibilité permanente et d'une architecture de frais déductible du résultat financier.
Il permet au chef d'entreprise d'accéder facilement à un environnement financier entièrement personnalisable, avec une espérance de rendement qui sera fonction du profil de risque choisi.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

TITRES VIFS

OPC

TITRES NON COTÉS

PRODUITS STRUCTURÉS



LES AVANTAGES DE L'ENVELOPPE COMPTE-TITRES

UNE MISE EN PLACE FACILE ET RAPIDE

ABSENCE DE PÉNALITÉS

Le compte-titres ne prévoit aucune pénalité de sortie anticipée et offre une liquidité quotidienne (en fonction des titres investis).

UNE ARCHITECTURE DE FRAIS OPTIMALE*

Des droits de garde sur-mesure et optimisés pour la gestion de trésorerie d'entreprise.

**déductibles du résultat financier de l'entreprise*

DES POSSIBILITÉS DE TRANSFERT DE L'ENVELOPPE

Possibilités de transférer son compte-titres en conservant l'intégralité des titres en portefeuille.

UNE FISCALITÉ DU COMPTE-TITRES FONCTION DU RÉGIME FISCAL DE LA SOCIÉTÉ

(voir ci-dessous)

FISCALITÉ DU COMPTE-TITRES DÉTENU PAR UNE SOCIÉTÉ À L'IR

- Les produits (**dividendes, coupons, plus-values**) du compte-titres sont imposés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR). Ils sont assujettis aux prélèvements sociaux (17,2 %).

FISCALITÉ DU COMPTE-TITRES DÉTENU PAR UNE SOCIÉTÉ À L'IS

- Les produits (dividendes, coupons, plus-values) sont intégrés aux résultats financiers dans le compte de résultat de la société et sont soumis au barème de l'IS.



INTENCIAL
PATRIMOINE

COMPTE-TITRES PERSONNES MORALES

(09/2018)



GESTION LIBRE
INTENCIAL INITIATIVES

Pour gérer activement votre trésorerie, nous mettons à votre disposition deux options en gestion libre :

LE STOP-WIN

Cette option permet de consolider les plus-values constatées et éventuellement de les sécuriser en les investissant sur un fonds plus sécuritaire.

LE STOP-LOSS

Cette option permet d'atténuer les effets de repli des marchés financiers en stoppant une tendance baissière constatée sur un support.

Les deux options peuvent être mises en place **ligne par ligne** et peuvent être **combinées sur un même support source**.

Le seuil de mise en place minimum est de -1% ou +1%

Conditions tarifaires : cliquez ici



GESTION SOUS MANDAT
INTENCIAL GESTION SOUS MANDAT

Déléguez la gestion de votre trésorerie à APICIL AM. Deux orientations proposées en fonction de votre horizon d'investissement :

TRÉSORERIE CT

Supports financiers
Tenter de préserver et faire croître son capital tout en limitant la volatilité.

- Profil destiné aux investisseurs personnes morales souhaitant investir leur excédent de trésorerie à court terme.

- Horizon de placement conseillé :
2 ans minimum

3 %

TRÉSORERIE MT

Supports financiers
Tenter d'optimiser le rendement tout en limitant la volatilité.

- Profil destiné aux investisseurs personnes morales souhaitant investir leur excédent de trésorerie à moyen terme.

- Horizon de placement conseillé :
3 ans minimum

4,5 %

COMPOSITION

OBJECTIFS

VOLATILITÉ
ANTICIPÉE
MAXIMALE

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. La valeur des titres peut varier à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.